



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Site internet : www.st-maurice.ca

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE
M.R.C. DES CHENAUX

Avis public est donné par la soussignée, Andrée Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Maurice, que madame Diane Labbé directrice générale adjointe aux finances municipales et des programmes du ministère des Affaires municipales et de l'habitation a approuvé le règlement 2020-604 décrétant une dépense n'excédant pas 300 000,00 \$, ainsi qu'un emprunt du même montant, remboursable sur une période de 10 ans, pour l'exécution de travaux de voirie sur le rang Saint-Joseph.

Ledit règlement est déposé au bureau municipal où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Maurice, ce quatrième jour du mois de février deux mille vingt et un.

Andrée Neault, g.m.a.
Directrice Générale et secrétaire-trésorière